

## Fiche récapitulative

Master : MR12401A | Master : Gestion des établissements sanitaires et médico-sociaux



**882**

Total d'heures d'enseignement



**120**

Crédits ECTS



**Accréditation**

Valable jusqu'au 31/08/2030

## Présentation

### Mentions officielles :

Intitulé officiel figurant sur le diplôme : Master Droit, économie et gestion mention management sectoriel parcours Gestion des établissements sanitaires et médico-sociaux

Nom du certificateur : Conservatoire national des arts et métiers (Cnam)

Code NSF : 331 - Santé

Code RNCP : 35911 open\_in\_new

Date de dernière accréditation : 10/04/2025

Date de fin d'accréditation : 31/08/2030

Code(s) Formacode :

- gestion hospitalière [43426]
- politique santé [13038]

### Taux de réussite :

Les dernières informations concernant le taux de réussite des unités d'enseignement composant les diplômes

↓ Taux de réussite

## Objectifs : aptitudes et compétences

### Objectifs :

La formation a pour objectif de délivrer les compétences et capacités suivantes :

- mettre en oeuvre et assurer la coordination des projets d'établissement et de service de sa structure, à partir d'une connaissance approfondie et pratique de l'environnement politique, réglementaire et économique des établissements sanitaires et sociaux (structures de soins, dépenses de santé, politiques publiques nationales et régionales et économie de la santé) ;
- mettre en oeuvre les programmes d'amélioration et d'évaluation de la qualité des prestations et services proposés, à partir d'une analyse des formes d'organisation du travail et des ressources humaines en place (accompagnement de démarches de certification, conventionnement tripartite, contrôle de l'éthique médicale et professionnelle etc.) ;
- répartir les moyens et gérer le budget d'une unité de travail, en utilisant les techniques de la comptabilité publique, de la comptabilité analytique de projet et du contrôle de gestion (par exemple, la mise en place du PMSI, Programme de médicalisation des systèmes d'information, les tarifications EHPAD...);
- utiliser les applications informatiques internes et plusieurs bases de données spécifiques du secteur à partir de choix d'indicateurs (complétés de tableaux de bord et de gestion) qu'il a mis en place pour évaluer et suivre les activités des établissements sanitaires et sociaux, animer et gérer une équipe d'acteurs de terrain, en utilisant les différentes techniques d'animation de groupe, d'évaluation d'activité (entretien annuel et d'évaluation) et de fixation d'objectifs d'activité en lien avec les réformes sanitaires, hospitalières et sociales. Il applique à cette fonction d'encadrement le droit du travail, des conventions collectives ainsi que les règles de responsabilité civile, pénale et administrative du secteur, intervenir en concevant une ingénierie de projet ou d'organisation dans le cadre de l'accompagnement de réformes ou de projets impliquant une modification des fonctions et métiers. Il est alors chargé de concevoir un dispositif de réorganisation des métiers, de réformes de structures incluant une animation collective.

## Compétences :

- Mettre en oeuvre et assurer la coordination des projets d'établissement et de service de sa structure, à partir d'une connaissance approfondie et pratique de l'environnement politique, réglementaire et économique des établissements sanitaires et sociaux (structures de soins, dépenses de santé, politiques publiques nationales et régionales et économie de la santé)
- Mettre en oeuvre les programmes d'amélioration et d'évaluation de la qualité des prestations et services proposés, à partir d'une analyse des formes d'organisation du travail et des ressources humaines en place (accompagnement de démarches de certification, conventionnement tripartite, contrôle de l'éthique médicale et professionnelle etc.),
- Répartir les moyens et gérer le budget d'une unité de travail, en utilisant les techniques de la comptabilité publique, de la comptabilité analytique de projet et du contrôle de gestion (par exemple, la mise en place du PMSI, Programme de médicalisation des systèmes d'information, les tarifications EHPAD...)
- Utiliser les applications informatiques internes et plusieurs bases de données spécifiques du secteur à partir de choix d'indicateurs (complétés de tableaux de bord et de gestion) qu'il a mis en place pour évaluer et suivre les activités des établissements sanitaires et sociaux,
- Animer et gérer une équipe d'acteurs de terrain, en utilisant les différentes techniques d'animation de groupe, d'évaluation d'activité (entretien annuel et d'évaluation) et de fixation d'objectifs d'activité en lien avec les réformes sanitaires, hospitalières et sociales. Il applique à cette fonction d'encadrement le droit du travail, des conventions collectives ainsi que les règles de responsabilité civile, pénale et administrative du secteur,
- Intervenir en concevant une ingénierie de projet ou d'organisation dans le cadre de l'accompagnement de réformes ou de projets impliquant une modification des fonctions et métiers. Il est alors chargé de concevoir un dispositif de réorganisation des métiers, de réformes de structures incluant une animation collective.

## Prérequis

Le Master se décompose en deux étapes (M1 et M2) et s'adresse principalement :

- aux titulaires d'un diplôme bac + 3 ( Licence GEMS Cnam, licence universitaire ou diplôme de même niveau homologué ou reconnu équivalent) dans un domaine de formation compatible avec la spécialité du Master de gestion des établissements sanitaires ou médico-sociaux.
  - aux personnes justifiant d'un niveau de formation bac + 3 dans un domaine de formation compatible avec le Master (gestion d'établissements sanitaires ou médico-sociaux) bénéficiant des procédures de validation des études supérieures (VES).
- Pour les personnes titulaires d'un diplôme bac + 4 (gestion d'établissements sanitaire ou médico-sociaux), il est prévu la possibilité de la Validation des Études Supérieures VES.

Les personnes ne disposant d'aucune expérience dans les établissements sanitaires et médico-sociaux doivent réaliser un stage d'au moins 4 mois et rédiger un rapport de stage.

Le recrutement des candidats est fait sur la base de l'étude des dossiers (phase obligatoire) et d'un entretien complémentaire facultatif (sur proposition du responsable de la formation).

Attention: L'entrée dans le cycle M1 fait l'objet d'un numerus clausus. Ce numerus clausus est fixé à 30 candidat(e)s.

## Délais d'accès

Le délai d'accès à la formation correspond à la durée entre votre inscription et la date du premier cours de votre formation.

- UE du 1er semestre et UE annuelle : inscription entre mai et octobre
- UE du 2e semestre : inscription de mai jusqu'à mi-mars

Exemple : Je m'inscris le 21 juin à FPG003 (Projet personnel et professionnel : auto-orientation pédagogique). Le premier cours a lieu le 21 octobre. Le délai d'accès est donc de 4 mois.

## Modalités

### Modalités pédagogiques

Les modalités pédagogiques sont détaillées dans chaque unité qui compose le parcours.

### Modalités de validation

Dans chaque UE, l'enseignant fixe, en accord avec le responsable du master, les modalités d'évaluation et de contrôle des connaissances. Elles doivent comprendre obligatoirement une épreuve écrite. Deux sessions d'évaluation finale des enseignements sont organisées avec un intervalle de trois mois au moins entre les sessions. Le stage éventuel, prévu dans le cadre de l'expérience professionnelle requise, donne lieu à la rédaction d'un mémoire de stage évalué par un rapporteur membre de l'équipe pédagogique du master. Il est validé avec une note minimale de 10/20.

Le mémoire de fin d'études fait l'objet d'une soutenance devant un jury composé au moins de deux enseignants appartenant à l'équipe pédagogique du master.

Le master est délivré à un étudiant lorsque :

- chaque module d'enseignement a été validé par une note minimale de 10/20

- la note obtenue au mémoire de fin d'étude est au moins égale à 10/20.

Aucune compensation n'est possible entre la note de ce mémoire et les notes obtenues aux modules d'enseignement.

- les conditions d'expérience professionnelle requises sont satisfaites (4 mois de stage pour les personnes sans expérience d'au moins 3 ans dans le domaine de la gestion d'établissements sanitaires ou sociaux).

Le jury de délivrance du master est présidé par le professeur responsable du master ou un professeur désigné par ce dernier. Il est composé d'au moins deux enseignants appartenant à l'équipe pédagogique du master désigné par le professeur responsable du master. ?

## Tarif

Plusieurs dispositifs de financement sont possibles en fonction de votre statut et peuvent financer jusqu'à 100% de votre formation.

Salarié : Faites financer votre formation par votre employeur

Demandeur d'emploi : Faites financer votre formation par Pôle emploi

Votre formation est éligible au CPF ? Financez-la avec votre CPF

Si aucun dispositif de financement ne peut être mobilisé, nous proposons à l'élève une prise en charge partielle de la Région Nouvelle-Aquitaine avec un reste à charge. Ce reste à charge correspond au tarif réduit et est à destination des salariés ou demandeurs d'emploi.

Pour plus de renseignements, consultez la page Financer mon projet formationopen\_in\_new ou contactez nos conseillers pour vous accompagner pas à pas dans vos démarches.

## Blocs de compétences

Pas de possibilité de valider un ou des blocs de compétences sur ce diplôme.

## Débouchés - Métiers visés

Débouchés :

Devenir des diplômés :

Les dernières informations sur le devenir des diplômés de cette formation

↓ Fiche synthétique au format pdf